



COMITÉ EXÉCUTIF

Séance ordinaire du 30 mai 2017

34. Bureau des commissaires – remboursement des dépenses de fonction –
mai 2017

Document déposé : Rapport A-34-2763 en date du 16 mai 2017 de
Mme Catherine Harel Bourdon concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la dépense de fonction de
la commissaire Diane Beaudet pour le mois de mai 2017;

CONSIDÉRANT l'article 139 a) du *Règlement R2011-1 concernant la délégation
de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'APPROUVER la dépense de fonction de la commissaire Diane Beaudet
pour le mois de mai 2017, telle qu'elle est présentée dans le rapport déposé.

Je certifie que la présente résolution est une copie véritable
de la résolution 34 adoptée à la séance ordinaire du comité exécutif
du 30 mai 2017 de la Commission scolaire de Montréal.

M^e France Pedneault
Secrétaire générale

FP/sb



**Commission
scolaire
de Montréal**

A 34-2763

**INSTANCE
CONCERNÉE :**

Comité exécutif

TITRE :

Remboursement des dépenses de fonction
(Diane Beaudet)

UNITÉ :

Bureau de la présidence

DATE :

Le 16 mai 2017

NOM DE L'AUTEURE :

Catherine Harel Bourdon

SIGNATURE :

**SIGNATURE
SERVICE :**

M^e France Pedneault

RÉSUMÉ :

Le présent rapport vise à obtenir du comité exécutif, conformément à l'article 6. 4. 1 du Règlement 2011-1, l'autorisation de la dépense de fonction de 100.00 \$

RÈGLEMENT 2011- 1 – ARTICLE 139. a) – AUTORISATION



**Commission
scolaire
de Montréal**

Information sur les frais
de fonctions et de civilités
des commissaires
2016-2017

A 34-2763

Date	Commissaires	Type de frais *	Type de dépenses *	Description	Montant
16-mai	D. Beaudet	16)a)i	18)e	Publicité - Dépliant - Événement	100,00 \$
					100,00 \$

* Re: Politique sur les Frais de fonctions et de civilités P 2010-1